

# **L'INFORMATION**

---

# **PSYCHIATRIQUE**

---

---

Mensuel

N° 6

Juillet 1950

---

# L'Information Psychiatrique

Livraisons mensuelles publiées par le Syndicat des Médecins des Hôpitaux psychiatriques

DOCTRINES - HISTOIRE - ACTUALITÉS  
ETUDES TECHNIQUES

ADMINISTRATION      JURISPRUDENCE  
INFORMATIONS  
DOCUMENTATION GÉNÉRALE

26<sup>e</sup> Année - 4<sup>e</sup> Série

N° 6

Juillet 1950

## SOMMAIRE

<i>Editorial</i> .....	214
Mlle PIQUENARD, D <sup>r</sup> GRENAUDIER et LE GUILLANT. — <i>Dépistage et traitement des déficiences mentales chez l'enfant</i> .....	215
H. DUCHÊNE et M. P. SCHUTZENBERGER. — <i>A propos du test de Szondi</i> .....	225
<i>Commission des Maladies mentales:</i> Séance du 21 mars 1950 .....	227
<i>Documents administratifs</i> .....	231
<i>Jurisprudence:</i> Homicide par imprudence .....	234
<i>Correspondance</i> .....	237
<i>Informations et Variétés:</i> Naissance. — Médicat des H.P. — 49 <sup>e</sup> session du Congrès des Psychiatres et Neurologues de France. — Cinquantenaire des Colonies familiales. — 2 <sup>e</sup> Congrès de l'U.N.A.R. ....	239

Rédaction : D<sup>r</sup> LAUZIER, Hôpital psychiatrique de la Chartreuse, Dijon.

Administration : D<sup>r</sup> RÉGIS, Hôpital psychiatrique Montperrin, Aix-en-Provence.

Compte chèque postal: Paris 1256.97

Syndicat des Médecins des H. P., Docteur RÉGIS, Aix-en-Provence

Abonnement France: 800 francs — Le Numéro: 100 francs

Etranger : 1000 francs.

## A propos du test de Szondi

par H. DUCHÊNE et M. P. SCHUTZENBERGER

### *Aveux*

Nous ne voulons pas infliger aux lecteurs de *l'Information Psychiatrique* un nouvel article sur le test de SZONDI en réponse à celui de Mme BEJARANO et A. NGUYEN.

Nous estimons toutefois de notre devoir d'avouer que nous nous étions en effet laissés entraîner sur ce sujet très loin « du sérieux des publications scientifiques », comme le regrettent les auteurs sus-cités. Notre seule excuse est la difficulté de conserver ce sérieux à la lecture de certains passages et certaines thèses qui se trouvent dans les ouvrages du Docteur SZONDI.

Nous avouons également être convaincus que l'examen par le test de SZONDI que nous proposons très aimablement nos contradicteurs, révélerait pour eux « les mobiles profonds » de notre opposition. Aucun espoir thérapeutique ne semblant possible (l'un de nous terminant péniblement une psychanalyse qui ne l'a que trop persuadé de ses « résistances » et l'autre se refusant même à croire à une possibilité de guérison pour lui) nous ne nous sentons pas dévorés par la curiosité de notre formule génotropique. Nous n'estimons pas pourtant appartenir « à une caste privilégiée pour laquelle le génotropisme n'est pas valable » comme semblent le croire Mme BEJARANO et NGUYEN.

Nous étudions, l'un et l'autre, des problèmes de génétique et sommes donc confrontés quotidiennement avec des faits d'hérédité. Admettre l'influence de celle-ci, comme admettre cette vérité *statistiquement* démontrée (par les taux de mariages consanguins, par exemple) que le choix d'un conjoint ne se fait pas au hasard, est loin d'entraîner une adhésion à la doctrine et au test de SZONDI.

C'est justement pour attirer l'attention sur le danger de cette fausse alternative proposée par les disciples du Docteur SZONDI (ou bien vous niez hérédité et détermination inconsciente de certains choix, ou bien vous êtes d'accord avec la doctrine de SZONDI) que nous avons écrit cet article où nous nous étions laissés aller, nous le reconnaissons humblement, à sortir du sérieux scientifique.

Nous nous bornerons donc à signaler ici que, pris de remords, nous avons, en collaboration avec Mlle ANCELIN, étudié les résultats d'un examen par le test de SZONDI, de plus de deux cents sujets normaux (1). Nous espérons que Mme BEJARANO et A. NGUYEN trouveront dans ce travail assez d'application, de tableaux, de chiffres et même de caractère légèrement fastidieux, pour lui faire l'honneur de le ranger parmi les

---

(1) Mlle ANCELIN, H. DUCHÊNE et M. P. SCHUTZENBERGER : Recherches critiques sur la théorie et le test de L. SZONDI « Enfance », janvier-février 1950, p. 65 à 73.

publications « scientifiques ». Nous n'irons pas jusqu'à leur demander d'en accepter les conclusions qui ne nous paraissent pas permettre d'accorder au test de SZONDI la signification que lui assigne son auteur. Aucune autre signification ne se dégage d'ailleurs par le traitement statistique des résultats expérimentaux.

Cette conclusion se retrouve aussi dans une étude effectuée par M. A. LUBIN, au Maudsley Hospital de Londres, sur cent malades mentaux et dont l'auteur a bien voulu nous communiquer le résumé de la communication qu'il en fit à la Société Britannique de Psychologie (2), ce dont nous le remercions vivement, puisqu'il s'agit d'un travail incontestablement scientifique qui vient donner du sérieux à la thèse que nous avons soutenue.



(2) A. LUBIN: Un contrôle de l'équivalence des photographies dans le test de SZONDI. Communication à la société britannique de Psychologie. Encore inédite.

**Le FLAMBANT de PROVENCE:**  
*le Flambant du Chef*  
*Coup de feu rapide - Economie.*  
*Spécial pour gras fourneaux de collectivités*

**HOULLERES DU BASSIN DE PROVENCE, MARSEILLE**  
LOI DU 17 MAI 1946  
**(MINES A GARDANNE, GRÉASQUE, MEYREUIL, VALDONNE)**  
*Exigez-le partout de votre fournisseur*